

---

Copie de la lettre écrite par le citoyen Marchand, agent de la commission des subsistances et approvisionnements de la République, à la commission des subsistances et approvisionnements, en annexe de la séance du 18 frimaire an II (8 décembre 1793)

Louis Guillaume Tissot

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Tissot Louis Guillaume. Copie de la lettre écrite par le citoyen Marchand, agent de la commission des subsistances et approvisionnements de la République, à la commission des subsistances et approvisionnements, en annexe de la séance du 18 frimaire an II (8 décembre 1793). In: Tome LXXXI - Du 16 frimaire au 29 frimaire an II (6 décembre au 19 décembre 1793) p. 140;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1913\\_num\\_81\\_1\\_38330\\_t1\\_0140\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_81_1_38330_t1_0140_0000_3);

---

Fichier pdf généré le 19/02/2024

VOIX *seule*.

La France debout vous contemple,  
Hymne de gloire à l'Éternel !  
Le globe entier voit à son temple.

Un cœur pur, voilà son autel,

Charme des fêtes populaires,  
Annonce à la postérité  
Que nous sommes autant de frères } *Bis,*  
Qu'unil la sainte égalité. } *en refrain.*

La raison parle et nous éclaire,  
Le fanatisme est abattu,  
Liberté, que ton sanctuaire  
Soit le temple de la vertu.

Charme des fêtes, etc.,

Peuple, ta cause est triomphante,  
Le sacerdotisme n'est plus,  
Et la tyrannie expirante  
S'épuise en efforts superflus.

Charme des fêtes, etc.

L'erreur s'envole comme un songe  
Devant le souffle du matin,  
Il ne reste plus du mensonge  
Qu'un souvenir faible et lointain.

Charme des fêtes populaires,  
Transmets à la postérité,  
Que nous sommes autant de frères } *Bis,*  
Qu'unil la sainte égalité } *en refrain*

GRAND CHŒUR.

Salut, peuple français, honneur à ta mémoire !  
Accord fraternel et touchant,  
Passe aux âges futurs et porte-leur la gloire.  
Un jour l'homme reconnaissant,  
L'Europe et l'Univers heureux par sa victoire  
Ne l'appelleront plus que Temple bienfaisant.

## IV.

COPIE DE LA LETTRE ÉCRITE A LA COMMISSION  
DES SUBSISTANCES ET APPROVISIONNEMENTS  
DE LA RÉPUBLIQUE, LE 10 FRIMAIRE, L'AN II  
DE LA RÉPUBLIQUE UNE ET IMPÉRISSABLE,  
PAR LE CITOYEN MARCHAND, AGENT DE LA  
COMMISSION DES SUBSISTANCES ET APPRO-  
VISIONNEMENTS DE LA RÉPUBLIQUE, DANS  
LES DÉPARTEMENTS DU PAS-DE-CALAIS ET DE  
LA SOMME (1).

COMPTE RENDU du *Journal des Débats*  
et des *Décrets* (2).

Frères et amis,

La liberté est la source de toutes les vertus ;  
elle élève l'homme au-dessus de sa propre  
nature, remplace la faiblesse par le courage...  
fait des héros !

Je cède au sentiment profond que j'éprouve ;  
et quoique je vous aie promis d'attendre mon  
retour pour vous rapporter ce que je sens, ce  
qu'il me sera impossible d'exprimer, il faut  
que la République entière ne tarde pas plus

(1) La lettre du citoyen Marchand n'est pas men-  
tionnée au procès-verbal de la séance du 18 frimaire  
an II ; mais elle est indiquée, par le *Journal des*  
*Débats et des Décrets*, comme appartenant à cette  
séance.

(2) *Journal des Débats et des Décrets* (frimaire  
an II, n° 451, p. 334).

longtemps à connaître ce que peut l'amour  
de la patrie sur des hommes libres.

Une partie des sept navires arrivés à Calais,  
pour le compte de la République, n'avait pu  
aborder le rivage faute d'eau. On semble  
craindre que les grains qui y sont renfermés,  
ne s'échauffent et ne périssent... Je m'élançe  
à la tribune ; je parle au nom du Salut public...  
et le plus morne silence règne.

Républicains, les navires qui sont dans  
votre port peuvent, dit-on, appréhender la  
perte des grains qu'ils renferment... Il ne  
manque que des bras pour les décharger...  
Allons, que chacun de nous saisisse sans plus  
tarder, un sac... une brouette... un panier...  
ce qu'il trouvera... Volons à l'instant à la mer,  
arrachons-lui la subsistance de nos frères, dont  
elle est chargée. Nous n'avons ni chevaux,  
ni voitures... nous suppléerons à tout... Nous  
sommes Français ; il s'agit d'affermir la liberté !...

Un mouvement spontané fait lever l'assemblée  
toute entière. On ne se permet plus de parler,  
on agit. Administrés, administrateurs, tous  
travaillent avec un zèle infatigable, et dans un  
moment les vaisseaux sont déchargés, au milieu  
des cris perçants de *Vive la République ! Vive*  
*la Montagne !*

Que ce spectacle était attendrissant ! Le vieil-  
lard, suranné et infirme, traînant sa brouette ;  
la femme timide serrant dans son tablier le  
dépôt précieux que ses forces lui permettent  
de porter ; le citoyen vigoureux pliant sous  
le poids des sacs, et tous répétant cent fois  
avec un courage héroïque, ce dur et pénible  
exercice. Tel est, frères et amis, le tableau  
que je vous présente. Il a arraché des larmes  
à ma sensibilité... et les vôtres s'y mêleront,  
j'en suis sûr.

Les habitants de Calais ont des droits à la  
reconnaissance publique ; je les réclame pour  
eux, et je vous abandonne, citoyens, le plaisir  
de rapporter aux représentants de la nation  
française une conduite aussi républicaine.

Pour moi, frères de Révolution, glorieux  
d'être employé pour la République, je déploie  
partout la fureur républicaine que vous me  
connaissez. Je poursuis les accapareurs et les  
empoisonneurs publics ; et je fais mon devoir !

Je vous ai mille obligations de m'avoir fourni  
une aussi belle occasion d'être utile à ma patrie.

Salut et fraternité.

*Signé : MARCHAND, président du comité de*  
*surveillance du département de Paris, com-*  
*missaire de la Commission.*

*Pour copie conforme :*

*Signé : TISSOT, secrétaire général*  
*de la Commission.*

## V.

PÉTITION DES EX-ADMINISTRATEURS  
DU FINISTÈRE (1).

Les ex-administrateurs et secrétaires du  
département du Finistère, présentement détenus  
en la maison d'arrêt à Rennes, demandent  
à jouir de leur liberté provisoire, comme cinq de

(1) *Bulletin de la Convention nationale* du 8<sup>e</sup> jour  
de la 2<sup>e</sup> décade du 3<sup>e</sup> mois de l'an II (dimanche  
8 décembre 1793).